

que V^{otre} Excellence a employez sans jamais se rebuter ; toutes hostilitéz ont été abolies, nos murs couronnés pour ainsi dire de lauriers, tout le País remis dans son repos & dans son état précédent, & en un mot toute la Suisse ranimée de nouveau.

Nous graverons avec une loüange éternelle dans nos cœurs les soins, le zele & la bienveillance extraordinaire que V^{otre} Excellence a fait paroître dans la negociation de Paix qui vient d'être terminée ; & lui marquerons autant qu'il nous sera possible, la reconnoissance que nous en conserverons touÿours; cependant nous prions Dieu qu'il conserve encore longues années V^{otre} Excellence dans une continuelle santé, prosperité & benediction.

*Réponse de Monsieur le Comte du Lus le 20.
Août 1712.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

LA lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 17. est pour moi un très-grand sujet de consolation. J'ai désiré avec une vive ardeur de revoir le calme rétabli dans le loüable Corps Helvetique, & en même tems de vous donner des preuves de la continuation de mon zele. Si mes vœux sont exaucez, Magnifiques Seigneurs, en exécutant les ordres du Roi mon Maître, qui ne tendent jamais qu'à tout ce qui peut avoir rapport à v^{otre} gloire & à v^{otre} bonheur; je parviendrai non seulement au but que je me suis proposé de meriter v^{otre} confiance; mais à ramener ceux qui par des préventions peu équitables ont pû croire que Sa Majesté & son Ministre n'avoient pas fortement